





Edito



## Horaires d'accueil au public

### Mairie :

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h.
- ◇ Mercredi de 8h à 12h.
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h.

### Déchetterie de Domène :

Du 1er novembre au 31 mars :

- ◇ Du mardi au jeudi de 12h30 à 17h30.
- ◇ Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

Du 1er avril au 31 octobre :

- ◇ Du mardi au jeudi de 12h30 à 18h00.
- ◇ Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h15 à 18h00.

**Le ramassage des poubelles vertes, grises et marrons est réalisé même pendant les jours fériés.**

### Bibliothèque municipale :

- ◇ Lundi de 16h40 à 18h.
- ◇ Vendredi de 16h à 17h30.
- ◇ Fermée pendant les vacances scolaires.

### City stade :

- ◇ De début novembre à fin février, tous les jours de 8h30 à 18h30.
- ◇ De début mars à fin octobre, tous les jours de 8h30 à 21h30.

Chères Murianettoises, chers Murianettois,

Permettez-moi, avec la parution du premier bulletin municipal de l'année, de vous réitérer mes meilleurs vœux de joies, santé et bonheurs.

Cette année, la municipalité a décidé de mettre l'accent sur la culture en allouant une enveloppe budgétaire supplémentaire à l'association le Baobab et en les accompagnant dans leurs recherches de spectacles et de moments culturels. C'est en effet essentiellement le Baobab qui organise et gère les temps culturels sur la commune.

Ce sont d'ailleurs les bénévoles, accompagnés le lundi par un agent communal, qui administrent la bibliothèque : la commune octroie une enveloppe financière et les bénévoles, sous contrôle des élus, commandent les livres, les étiquettent et les enregistrent dans le logiciel, organisent et rangent les rayonnages, et sont force de proposition.

Avec les membres du Baobab et les services administratifs de la mairie, plusieurs temps culturels seront proposés aux murianettois tout au long de l'année. Au premier semestre par exemple, vous pourrez découvrir une exposition à la bibliothèque et puis vous plongerez dans la projection « Lucie » dans la salle polyvalente (plus de détails page 10).

Côté finances, nous préparons actuellement le budget prévisionnel 2023. Il sera soumis au vote du Conseil Municipal en mars prochain. En fonctionnement, nous allons redéfinir certaines priorités pour inclure les augmentations actuelles et celles à venir, relatives notamment au coût de l'électricité, du gaz ou de l'essence par exemple. La flambée des prix nous impacte dans tous les domaines : en alimentaire, pour la préparation des repas cantine et ceux destinés au portage ; à l'administratif, sur le prix du papier ; ou encore pour les travaux, avec le coût des matériaux. La liste n'est malheureusement pas exhaustive.

En investissement, le budget s'articulera notamment autour du changement du système de chauffage à l'école, la création d'un cheminement piéton entre le parking de la mairie et le city stade, l'achat de nouvelles tentes de réception, destinées à faciliter l'installation des stands lors des festivités à venir, la poursuite de plantations sur la commune et le lancement des études pour le projet cœur de ville, cœur de Métropole. Un programme chargé pour lequel élus et services communaux auront cœur à l'ouvrage. Voici énumérées les grandes lignes budgétaires 2023 ; le prochain petit murianettois sera essentiellement consacré à la présentation détaillée du budget.

Bonne lecture,

Cédric Garcin, votre Maire.

# Projet Convention Territoriale Globale



La CTG – Convention Territoriale Globale – est fondée sur un réel partenariat des différents acteurs afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des quatre territoires.

Elle permet ainsi une meilleure association de tous les acteurs, dont la CAF, aux politiques familiales et sociales, dans le respect des compétences et des moyens de chacun.

D'autres partenaires tels que les caisses de mutualité sociale agricole, pôle emploi, les agences régionales de santé, les maisons de service public, etc. peuvent être associés à la démarche.

C'est une démarche souple et respectueuse des périmètres de compétences de chaque collectivité qui privilégie l'échelle géographique de l'intercommunalité pour penser le projet de territoire.

La CTG remplace le contrat enfance jeunesse en place à Gières et Domène qui soutenait le développement d'une politique en faveur des 0-17 ans. Elle permet de faire évoluer le territoire d'intervention puisque désormais elle est décidée à l'échelle d'un territoire élargi.

Les actions menées dans le cadre de la CTG portent sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement et l'amélioration du cadre de vie, les seniors, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale.

Domène, Gières, Venon et Murianette ont débuté un travail de réflexion autour de la CTG depuis 2021. Un diagnostic des besoins des quatre villes a été réalisé, conjointement avec la CAF. Ce travail a abouti à la signature d'une convention le 3 octobre 2022, laquelle définit le plan d'actions à mener à moyen terme et la démarche partenariale personnalisée et adaptée au contexte local.



Pour les quatre communes, l'enjeu premier est de permettre une meilleure visibilité des actions menées pour les habitants ; le second est un enjeu financier avec le maintien des financements de la CAF et la possibilité d'en trouver d'autres ; le troisième, celui de développer des projets intercommunaux.

La CTG doit permettre à terme le rééquilibrage territorial des équipements pour un accès à tous à des services complets et de qualité.

# Modification PLUI



Par délibération en date du 16 décembre 2022, le Conseil métropolitain a approuvé la modification n°1 de son PLUI.

## Objet de la modification n°1

- Des évolutions du zonage qui portent principalement sur des changements de catégorie au sein des zones urbaines (zones U). Quelques évolutions de zonage visent également à assurer une meilleure adéquation avec la connaissance des risques naturels.
- Des précisions et corrections du règlement écrit pour une meilleure compréhension et application de celui-ci. Ces changements portent notamment sur les règles de stationnement, de mixité sociale, de risques, d'aspects architecturaux, de formes urbaines, d'énergie, d'usage des sols, d'eau potable et de commerce.
- Des ajustements et précisions apportés aux différents plans du règlement graphique.
- La modification des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : les réflexions sur les projets conduisent à modifier les orientations et schémas d'aménagement de certaines OAP sectorielles.
- La correction d'erreurs matérielles sur le rapport de présentation et certains plans graphiques.

## Concertation préalable

Pour informer, écouter et débattre sur le projet de modification du PLUI, la Métropole a organisé une phase de concertation préalable du 3 mai au 3 juin 2021. Le Conseil métropolitain a tiré le bilan de la concertation préalable le 2 juillet 2021. Toutes les informations sur cette phase sont disponibles sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole.

## Enquête publique

- L'enquête publique sur le projet de modification s'est déroulée du 20 juin au 22 juillet 2022. Les commissaires-enquêteurs ont recueilli plus de 800 contributions.

La commission d'enquête publique a rendu un avis favorable au projet de modification assorti de 4 réserves et de 19 recommandations.

Tous les documents relatifs au PLUI sont disponibles sur le site de la Métropole : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/159-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui.htm>

Pour Murianette, plusieurs modifications ont été effectuées :

Evolution du zonage : certaines parcelles (au-dessus de la Mairie) ont vu leur zonage modifié (passant d'une zone UD1 à UD2m) pour harmoniser la typologie urbaine existante.

Evolution d'un secteur de projet : l'OAP 37 (Les Besses) a été modifiée afin de l'adapter notamment aux possibles évolutions du groupe scolaire, et permettre une meilleure implantation de l'espace bâti.

Modification du tracé d'un Emplacement Réservé (ER3) : pour être plus en accord et adapté à l'évolution des cheminements.



## Frelon asiatique, prévention

Le frelon asiatique est de plus en plus présent sur notre territoire, même si le Grésivaudan semble moins impacté que le Nord Isère. Cela est à relativiser car la présence du relief et d'une large surface forestière rend la découverte des nids plus difficile.

Sur le département de l'Isère, le bilan 2022 est le suivant : 1200 nids détruits et 200 nids trouvés non détruits. Le coût de la lutte contre le frelon asiatique s'élève à 145 000€ pour 2022. Cette somme est principalement allouée par le département de l'Isère, par les collectivités telles que les Communautés de Communes et le GDS Isère. Pour 2023, ce montant devrait être maintenu.

Nous avons la chance d'être un département où la lutte contre le frelon asiatique est financée par les collectivités territoriales. D'autres départements n'ont pas cette chance, ce qui rend la lutte bien plus compliquée.

Le frelon asiatique a le cycle de vie suivant :

- Janvier/Février : les fondatrices se cachent dans les trous de murs, dans les tas de bois, dans le sol pour passer la période froide.
- Mars/Avril/Mai : les fondatrices sortent de leurs cachettes hivernales pour faire le nid primaire où elles vont commencer à former leurs colonies.
- Juin/Juillet/Aout/Septembre : création du nid secondaire avec une colonie de 3000 à 4000 individus, principalement en haut des arbres (pour le frelon européen ce sont des colonies de 300 à 400 individus en comparaison).
- Octobre/Novembre : les nouvelles fondatrices quittent le nid secondaire pour se cacher afin d'affronter l'hiver (elles seront les fondatrices des futurs nids de l'année suivante et elles peuvent être plus d'une dizaine de fondatrices à sortir du nid).
- Novembre/Décembre : La reine (ou fondatrice) du nid meurt, le nid ne sera plus utilisé par une nouvelle colonie les années suivantes.



Pour cette année, un plan de lutte national a été établi pour essayer de stabiliser, voir de faire diminuer la présence et donc la pression du frelon asiatique. Il a été validé par plusieurs instances dont le Muséum d'Histoire Naturel. Ce plan de lutte est en cours de déploiement dans le département de l'Isère.

La lutte actuelle de recherche et de destruction des nids (principalement nid secondaire) n'est plus suffisante. Fort de ce constat et d'expériences menées dans des départements bretons, il semble que le moment où le frelon asiatique est le plus vulnérable, au printemps, lors de la constitution des nids primaires, lorsque les fondatrices sont seules ou quasiment seules.

## Prévention

Le plan de lutte 2023 en Isère s'appuie sur ce constat, donc sur le piégeage d'un maximum de fondatrices entre fin février et le mois de mai. Ce piégeage se fera grâce à des pièges qui vont être mis en place dans un rayon de 500m autour d'un nid 2022 ou des ruchers existants. Si vous en voyez durant cette période sur le bord de chemin de randonnée ou autre merci de ne pas les toucher.

Un deuxième axe de cette lutte est aussi de trouver un maximum de nids primaires afin de les détruire. Pour cela, la sensibilisation et l'aide de la population est nécessaire. Les nids primaires sont construits uniquement dans **des lieux abrités** : avancée de toit, cabane de jardin, appentis, grange, ... En étant toutes et tous plus vigilants, il y a donc la possibilité d'en trouver un maximum afin de faire baisser la pression du frelon asiatique et de stabiliser les populations, son éradication étant une utopie aujourd'hui.

Si vous trouvez un nid de frelon asiatique (primaire ou secondaire), ne tentez surtout pas de le détruire vous-même ! Le frelon asiatique est beaucoup plus agressif que le frelon européen. Il a un dard de 7mm capable de traverser vêtement ou combinaison d'apiculture. En cas de pique par des frelons asiatiques, appelez directement le 15.

Si vous trouvez un nid (primaire ou secondaire) et que vous êtes certain qu'il s'agit de frelon asiatique, signalez-le sur le site <https://www.frelonsasiatiques.fr/> ou en mairie.

Si vous avez un doute, essayez de contacter un apiculteur proche de chez vous qui pourra vous aider à les identifier ; des coordonnées vont être disponibles par le biais du GDS Isère, des syndicats apicoles ou en mairie.

Nous vous remercions par avance pour l'implication de toutes et tous dans cette lutte pour les abeilles et pour la biodiversité. Il faut savoir qu'un nid de frelon asiatique se nourrit de 11kg d'insecte par an.

Pour toutes informations complémentaires sur le frelon asiatique, n'hésitez pas à consulter les sites suivants :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

<https://www.frgdsaura.fr/isere-apiculture.html>



*Piège type mis en place  
autour des nids et ruchers*



*Nid primaire de frelon asiatique*



*Nid secondaire de frelon asiatique*

## Banque alimentaire

Depuis sa création en 1986, la Banque alimentaire de l'Isère a pour devise "don, partage et lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire".

Une des missions de la Banque Alimentaire est de distribuer des aliments de premières nécessités à des familles qui n'ont pas les moyens de s'alimenter correctement. Ainsi, plus de quatre millions de repas sont distribués chaque année, soit 2 200 tonnes de produits.

Les enseignantes de l'école ont décidé de sensibiliser les élèves à cette situation. De ce fait, une collecte est mise en place au sein de l'école du 20 février jusqu'au vendredi 10 mars.

A la suite de cette opération, les élèves de CM travailleront sur l'écriture d'un article qui paraîtra dans le Dauphiné Libéré.

La mairie s'associe pleinement à cette opération et met à disposition des murianettois des bacs, au bureau d'accueil et aux mêmes dates, pour récolter vos dons.

D'avance, merci à tous pour vos dons et votre soutien.



## Lutter contre le mal logement



La Direction Départementale des Territoires (DDT), en qualité de pilote des travaux du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) avec les acteurs de l'habitat, vous annonce le déploiement de la plateforme numérique HISTOLOGE, portée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Histologe va permettre de signaler sur la plateforme les situations de Mal logement en décrivant les problèmes dans le logement pour obtenir une prise en charge par les acteurs de l'habitat.

Histologe ne vise pas à faire un signalement pour obtenir un nouveau logement mais à apprécier les conditions d'habitat du locataire et les travaux nécessaires pour sortir du "Mal logement".

C'est un service public gratuit qui permettra d'améliorer le traitement des situations de Mal logement dans la mesure où cette plateforme vise à recevoir, par un simple clic, des signalements. Les situations signalées feront l'objet d'une prise en charge plus rapide par le service compétent, grâce à une affectation des signalements à tel ou tel partenaire par l'administrateur départemental de la plateforme, la DDT, et à une coordination entre acteurs et administrations.

Histologe peut être renseigné non seulement par le locataire mais aussi par tout professionnel intervenant sur le terrain et qui a connaissance d'une situation qu'il juge critique pour l'occupant : assistante sociale, élu, Maire, police municipale, SDIS, aides à domicile...

Le déclarant peut accéder à la plateforme Histologe sans créer de compte à l'adresse : <https://histologe.beta.gouv.fr/>.

La plateforme se substitue aujourd'hui à la fiche de repérage des situations utilisée dans le cadre du dispositif "Mieux habiter et sortir du Mal logement".

## LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX SUR RENDEZ-VOUS :

### UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT !



Ce nouveau service métropolitain a montré son utilité : près de 2000 m<sup>3</sup> d'objets ont été collectés en 2022 dont une partie a pu trouver une seconde vie.

Gratuit et accessible à tous les métropolitains, ce nouveau service permet de se débarrasser d'objets volumineux en prenant rendez-vous avec un opérateur qui viendra les collecter devant chez soi.

Ce dispositif s'adresse aux personnes n'étant pas en mesure d'utiliser les autres solutions existantes : reprise par le distributeur, dépôt en déchèteries fixes et mobiles, services proposés par les acteurs associatifs (recycleries, débarrassage au domicile des particuliers), donneries et préaux des matériaux en déchèteries... Parmi elles, les personnes âgées, les habitants à mobilité réduite, les étudiants...

Cette solution, réservée aux particuliers, répond certes au besoin de désencombrement pour les usagers à faible mobilité, mais pas seulement :

- Elle offre aux objets réemployables une seconde vie : après réparation éventuelle, ces objets sont distribués en boutiques solidaires.

- Elle crée de l'emploi dans le secteur de l'insertion, que ce soit pour la collecte, la remise en état ou la distribution. C'est à Fabricanova\*, collectif local d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, que revient la mission de recueillir, trier, réparer si besoin puis redistribuer en boutiques solidaires les objets collectés.

En 2022, 10% des objets collectés ont déjà pu trouver une seconde vie en boutique solidaire. Au printemps 2023, tous les objets collectés seront orientés sur la plateforme métropolitaine dédiée au réemploi et à la réparation située au Pôle R à Grenoble, lieu totem de l'économie circulaire. Cet espace sera le lieu de collecte, de sur-tri, de réparation et reconditionnement d'objets de toute sorte, il permettra d'augmenter encore le nombre d'objets sauvés.

#### En 10 mois d'activité, ce service comptabilise :

- plus de **1000 rendez-vous** effectivement réalisés
- **1786 m<sup>3</sup> collectés** à ce jour, soit une moyenne de 1.8 m<sup>3</sup> par collecte
- **3062 objets collectés** à ce jour (dont 60% de mobilier, 20% d'équipements électriques ou électroniques)
- Les objets en trop mauvais état sont apportés en déchèterie : **93% d'entre eux sont recyclés**, les autres sont incinérés

Pour rappel, comment procéder pour bénéficier du service de collecte d'objets volumineux ?

- Prendre connaissance des règles d'utilisation du service.

- Demander un rendez-vous sur le formulaire en ligne ou au 0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Un opérateur contactera l'utilisateur par téléphone pour fixer le RDV et valider la liste des objets à collecter.

\* Envie Rhône-Alpes, Emmaüs Grenoble, Qualirec, Ulisse Grenoble Solidarité, Cycles&GO, Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique, Régie de Quartiers Pro'Pulse, l'association Aplomb / Eco'mat 38, les Ateliers Marianne, Soleeo, la Recyclerie sportive et Grenoble Alpes Métropole



## Inscriptions scolaires

### Quels sont les enfants concernés ?

Tous les enfants domiciliés à Murianette nés en 2020 et les nouveaux arrivants dans la commune.

### Les démarches à suivre :

Venir en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public avec votre livret de famille et un justificatif de domicile pour retirer un certificat d'inscription à présenter à la directrice de l'école.

Prendre rendez-vous auprès de la Directrice, Mme Céline BONARDI, pour la rencontrer aux jours et heures ci-dessous, avec le certificat d'inscription délivré en mairie, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant avec mention des vaccinations, le certificat de radiation et le livret scolaire si l'enfant, déjà en primaire, vient d'une autre commune.



#### PERMANENCES DE LA DIRECTRICE D'ÉCOLE

Lundi 20/02/2023 : 8h30-11h30 et 13h30-15h45

Lundi 27/02/2023 : 8h30-11h30 et 13h30-15h45

Lundi 06/03/2023 : 8h30-11h30 et 13h30-15h45

Tél. école = 04 76 77 69 95

Mail école = ce.0380799m@ac-grenoble.fr

## Journée internationale des droits des femmes

Monsieur le Maire, Cédric Garcin,



ainsi que l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de convier toutes les femmes de la commune de Murianette à un apéritif dinatoire afin de les mettre à l'honneur en ce jour de la journée internationale des droits des femmes.

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES

Nous vous attendons le mercredi 8 mars 2023, à 19h, dans la salle polyvalente.

## Exposition

### EXPOSITION 1000 MILLIARDS DE PLANÈTES du 20 février 2023 au 31 mars 2023

L'Association française d'astronomie a conçu l'exposition « 1000 milliards de planètes » à destination de tous publics.

Cette exposition de 18 images est composée de trois parties de 6 posters :

- **1<sup>ère</sup> partie** : « Mille milliards de planètes » qui traite des planètes extra-solaires.
- **2<sup>ème</sup> partie** : « Espace : voyage extraordinaire » qui évoque les grandes étapes de l'exploration de notre système solaire par les sondes spatiales.
- **3<sup>ème</sup> partie** : « Par Toutatis » qui est consacrée aux astres errants du Système solaire tels que les comètes, les astéroïdes et les étoiles.

Les bénévoles de la bibliothèque vous attendent nombreux et vous réservent quelques surprises autour de cette thématique.





## Le dimanche 2 avril à 17h

L'association le Baobab propose un ciné-rencontre autour du documentaire "Lucie, Après Moi Le Déluge", réalisé par [Sophie Loridon](#) qui sera présente lors de la projection.

Pour l'occasion, la salle des fêtes se transforme en cinéma !

RDV dès 16h30 pour vous installer.

Participation libre, un chapeau sera proposé en fin de séance.

En 2019, ce documentaire fut remarqué lors de sa sortie nationale au cinéma. Un film indépendant et sans le sou qui aura donné du grain à moudre aux médias : Télérama, France Inter, France Culture et même à Michel Drucker ! Toutes les infos et la bande annonce sur [www.cinedia.fr/lucie](http://www.cinedia.fr/lucie)

### Résumé :

Lucie a vécu chez elle jusqu'au soir de sa vie, dans sa petite cuisine. Cette paysanne du haut plateau d'Ardèche a construit sa vie autour du travail et de la nature environnante.

Durant un an, au fil des saisons, nous

sommes allés à sa rencontre avec une caméra. Grâce à la complicité qui nous lie à Lucie, aux nombreuses visites qu'elle reçoit, à son sens de l'humour conjugué au bon sens, nous sommes transportés dans un univers fait de simplicité... nous ramenant à l'essentiel.

Lucie nous raconte la vie d'avant, ses amours manqués et sa foi inébranlable. "Et comment les arbres ils pousseraient, s'il n'y avait pas une main invisible et plus puissante ?"

Un portrait tendre d'une femme exceptionnelle, filmée par sa petite cousine.



## La Tentation Sucrée



La tentation sucrée a ouvert ses portes le 26 novembre 2022. Après quelques mois de travaux afin de mettre le local à leur goût, Laurine et Maxime se sont installés dans leur nouveau commerce.

Laurine est originaire de Saint Martin d'Hères et Maxime de Saint Vincent de Mercuze.

Après un bac pro boulangerie et pâtisserie, Maxime a poursuivi ses études en CAP pâtisserie et une mention complémentaire pâtisserie, chocolaterie, confiserie et glacerie puis s'est perfectionné avec un CAP de chocolatier. Laurine a rejoint

Maxime à partir du CAP pâtisserie et a suivi le même cursus.

Leur histoire a donc commencé lors de leurs études. En 2019 ils ont créé ensemble leur entreprise « la tentation sucrée ». Durant 3 ans, ils étaient présents uniquement sur les marchés et auprès des professionnels qui se fournissaient chez eux.

Ils se sont installés à Murianette en 2020. Aujourd'hui, ils offrent un choix variés de chocolats, viennoiseries, pâtisseries et produits traiteur.

Tous les vendredis, Laurine et Maxime vous proposent des plats cuisinés.

Tous ces produits sont faits maison. Ils ont à cœur de vous proposer uniquement des produits de qualité et faits de leurs mains. Ils sélectionnent leurs matières premières en fonction de leur qualité. Ils se fournissent chez Valrona pour le chocolat et leurs purées de fruits par exemple.

La décoration de leur boutique n'est pas encore finalisée mais vous retrouverez une carte du monde avec l'indication de l'origine des produits sur le mur de la boutique.

Ils vous proposent le pain dont ils sont le dépôt pour un boulanger de Domène et un de Saint Martin d'Hères. Vous trouverez aussi votre journal « Le Dauphiné ».

La tentation sucrée est notre première boutique murianettoise. N'hésitez pas à venir goûter leurs créations. Réserver au 06 52 85 23 51 ou à l'adresse suivante : [la.tentation.sucree@outlook.fr](mailto:la.tentation.sucree@outlook.fr) (tickets restaurant acceptés)



## Le Comité des Fêtes

Petite rétrospective sur le marché de Noël...

Le comité des fêtes de Murianette a organisé le marché de Noël le 10 décembre 2022.

Malgré une météo capricieuse, de nombreux visiteurs se sont réchauffés autour d'un verre de vin chaud et ont pu savourer les traditionnels diots/crozets.

Une vingtaine d'exposants a permis aux visiteurs de compléter leurs achats de Noël.

La présence du Père Noël et de sa calèche ont fait le bonheur des enfants.

Les membres du comité des fêtes vous remercient de votre présence.

Le comité des fêtes organise une soirée choucroute accompagnée d'un karaoké le **samedi 11 mars 2023**.

Vous trouverez bientôt une invitation à cet effet dans vos boîtes aux lettres.

Le comité des fêtes



**CHOUCROUTE PARTY !**

**SAMEDI 11 MARS 2023**

**MURIANETTE**

Karaoke

SALLE DES FÊTES  
A PARTIR DE 19H30

RENSEIGNEMENTS : [Cdf-murianette@hotmail.com](mailto:Cdf-murianette@hotmail.com)  
06.19.95.86.65

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

# Les amis de Gomponsom

Des nouvelles des Amis de Gomponsom...

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 janvier 2023 en présence d'un représentant de la mairie. Nous remercions encore une fois la Mairie de Murianette qui nous soutient financièrement et nous permet de disposer régulièrement d'une salle pour nos diverses réunions.

L'objectif de notre association est de soutenir des actions touchant à l'ensemble des domaines de la vie de cette commune rurale du Nord du Burkina Faso : la santé, l'éducation, la formation, l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, la culture...

Le bilan moral a mis en avant plusieurs actions, certaines inscrites dans la durée :

- «1 arbre 1 enfant », plantations d'arbres dans les cours d'écoles de Gomponsom pour sensibiliser les jeunes au reboisement et leur faire bénéficier d'un cadre de vie scolaire ombragé.

- les Formations Techniques Spécifiques qui permettent à des jeunes d'acquérir un savoir-faire en économie familiale, gestion d'un poulailler, maraîchage et conservation des légumes, ou fabrication de compost pour enrichir la terre latéritique.

- le soutien culturel et financier à l'espace des naissances : intervention d'une troupe théâtrale pour la sensibilisation et prise en charge à 50% des moyens de contraception proposés dans les dispensaires.

En 2022, nous avons soutenu la constitution d'une banque alimentaire pour permettre à 62 familles vulnérables d'acheter des sacs de mil à un coût inférieur lorsque leur grenier est vide et que le prix du marché s'envole.



Deux actions récentes ont fait l'objet d'un focus :

- la formation au tissage : 20 jeunes femmes ont appris à fabriquer les bandes de tissus «*faso dan fani*», utilisées pour confectionner les vêtements traditionnels portés par les burkinabés.

- l'action « Jeunes Entrepreneurs » concerne des jeunes voulant créer une activité dans leur village et exercer un métier utile à leur communauté, voire embaucher d'autres jeunes et participer ainsi à la création de valeur localement.

Le contexte au Burkina Faso (attaques de djihadistes depuis 2015, deux putschs en 2022) ne nous permet plus de nous rendre sur place pour suivre les actions et lancer de nouveaux projets avec les 200 groupements de paysans. Mais

nous maintenons le contact grâce au téléphone, à la messagerie Whatsapp et aux mails lorsque les réseaux le permettent.

Nous échangeons aussi des vidéos avec les animateurs burkinabés. Ils peuvent ainsi nous présenter le résultat des actions. De notre côté, nous leur envoyons des vidéos des activités de notre association en Isère, comme le spectacle de danse africaine lors de notre repas de novembre dernier, repas annuel qui nous permet de collecter des dons.

Car notre association iséroise, forte de ses 26 ans d'existence, s'appuie sur l'engagement de ses bénévoles et des donateurs pour poursuivre son soutien à Gomponsom.

Directeur de Publication : Cédric Garcin  
Journal de Murianette : Mairie de Murianette  
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette  
Tél : 04 76 77 11 26  
Mise en page, infographie : Christine Grané

Rédaction et photos : Les Commissions Animation  
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale  
Estelle Galluccio - Les associations Murianettoises  
Distribution : Mairie de Murianette  
Impression : Imprimerie des Ecureuils - Gières